

# le travail

EDITION QUOTIDIENNE DU 45e CONGRES

Dimanche le 11 juin 1972

Vol. 48, No. 8, Organe officiel de la CSN

## ILS VONT NOUS RESPECTER

On vient de tous les coins du Québec. On vient de tous les secteurs d'activités. C'est nous qui sommes les producteurs. C'est nous qui faisons marcher la machine économique.

**Ils vont nous respecter**

On travaille pour vivre, pour répondre à nos besoins. Il y en a qui exploitent notre force de travail, pour faire des profits et acquérir du pouvoir. On fait du syndicalisme pour se défendre contre cette exploitation.

**Ils vont nous respecter**

On s'est bâti un mouvement, avec les moyens qu'on avait. On a augmenté nos connaissances, par l'étude et par l'action. On a commencé par comprendre ce qui se passait dans l'entreprise. Maintenant on commence à comprendre ce qui se passe dans la société.

**Ils vont nous respecter**

On négocie des conventions collectives pour se faire respecter



dans l'entreprise. On va inventer ce qu'il faut pour se faire respecter dans la société. Dans l'entreprise, les patrons ne nous passent plus n'importe quoi parce qu'on est syndiqué. Dans la

société, les gouvernants ne nous passeront plus n'importe quoi parce qu'on sera organisé.

**Ils vont nous respecter**

On a fini de croire n'importe

quoi parce que ça vient d'un notable. On a fini d'accepter n'importe quelle explication pour des choses qui n'ont pas de bon sens. On va tout savoir, on va tout vérifier nous autres mêmes. ILS ont fini de nous endormir.

**Ils vont nous respecter**

ILS nous mettent en chômage.  
ILS ferment les usines.  
ILS remontent les prix.  
ILS nous passent des lois 19.  
ILS nous matraquent.  
ILS nous mettent en prison.  
ILS nous défendent de manifester.  
ILS nous inondent de propagande.  
ILS nous volent les élections.  
ILS remontent les taxes.  
ILS nous trompent à longueur de journée.

**Mais ils vont apprendre à nous respecter.**

Notre affaire c'est collectif. On avance tous ensemble. On est ici pour décider quel autre pas on va faire.

### Le Travail paraîtra tous les jours durant le congrès

Le Travail sera publié quotidiennement, à 9 heures le matin, durant toute la durée du congrès.

Cette nouveauté n'est pas une fantaisie. Le congrès est une grosse machine et les délégués ont à manipuler une somme considérable de documents. Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Le Travail quotidien tentera de faciliter la communication et de permettre à tous les délégués de suivre plus facilement la marche du congrès et des débats. Chaque édition devrait permettre de faire le point sur le travail fait et fournir des instruments faciles pour la participation aux travaux de la journée.

Il va de soi que le journal est au service des congressistes et sera heureux de rendre tous les services possibles.

La publication quotidienne du journal a été rendue possible par l'imprimerie Journal Offset qui a offert à la CSN d'imprimer gratuitement les 7 numéros de la semaine. Journal Offset imprime un nombre important de publications pour la CSN, de même que le journal Québec-Presse. L'imprimerie Beauchemin a contribué également à l'entreprise en nous prêtant gratuitement une machine à composer.

Le Travail, édition quotidienne, paraît à 9 heures le matin; l'heure de tombée est 7 heures le soir précédent.

## Les points chauds du congrès

Tout contribue à ce que le présent congrès n'ait rien d'un congrès de routine. Indépendamment des imprévus, qui ne manqueront sûrement pas, il est possible dès le départ de prévoir un certain nombre de sujets et de moments majeurs qui exigeront un effort de réflexion et un sang-froid à toute épreuve de la part de tous.

### Le rapport du président

Le rapport moral du président général, dimanche après-midi, dans les circonstances actuelles, sera déterminant pour les débats et les choix du congrès.

### Le point sur la dissidence

Il est à prévoir que c'est lundi matin qu'on fera le point sur la dissidence des trois D. Le rapport des lettres de créances, dans ce contexte, risque de soulever certains problèmes inaccoutumés.

### L'orientation politique

Les deux journées consacrées à l'orientation (mardi en atelier et jeudi en plénière) seront déterminantes. Le rapport du président et le rapport du comité des 12 invitent les délégués à décider de rompre définitivement avec le régime politique et économique actuel et à s'engager concrètement dans la construction d'une nouvelle société. Le choix à faire revêtira probablement pour plusieurs un caractère grave et angoissant.

### Structures et assiette fiscale

Les journées de mardi et jeudi sont consacrées à l'administration: rapport de l'assiette fiscale, des officiers, des services. Plusieurs recommandations des comités qui ont étudié les rapports feront sûrement l'objet de discussions: statu quo substantiel dans la répartition de l'argent et des tâches entre la CSN, les fédérations et les conseils centraux, maintien de l'organisation à la CSN, transfert de la formation

professionnelle à l'Education, abolition du bureau confédéral et 8 membres à l'Exécutif, accroissement majeur des services d'action politique, de consommation et d'éducation, modifications du fonds de défense, etc.

### L'affaire Lapalme

Le débat sur l'affaire Lapalme ne sera vraisemblablement pas de tout repos.

### L'élection de l'exécutif

L'élection de l'exécutif revêt également un caractère particulièrement important cette année, et on peut prévoir sans trop se tromper qu'elle occupera une partie importante des esprits et des loisirs tout au cours de la semaine.

Le congrès sera donc, vraisemblablement, un des grands moments démocratiques de la CSN et l'importance des décisions qui y seront prises débordent la CSN elle-même et intéressent tout le Québec. En effet, plus que jamais, la CSN est au coeur de la lutte des Québécois pour inventer une société à eux.

# POUR SE DÉMÊLER

## ORDRE DU JOUR PROPOSE

## FONCTIONNEMENT

<b>Dimanche, 11</b>	9:00 a.m.	Inscription
	2:00 p.m.	Réunion d'ouverture o Rapport moral du président général
<b>Lundi, 12</b>	9:00 a.m.	Réunion plénière o Rapport du Comité des lettres de créance o Adoption de l'ordre du jour o Procédures du congrès
	2:00 p.m.	Ateliers (Orientation: rapport du pré-général)
	7:00 p.m.	Ateliers (Orientation: rapport du comité des 12)
	9:30 p.m.	Grand Théâtre — <i>Charbonneau et le Chef</i>
<b>Mardi, 13</b>	9:00 a.m.	Ateliers (Administration: rapport du secrétaire général; 10:30: rapport de l'assiette fiscale)
	2:00 p.m.	Ateliers (Administration: suite de l'assiette fiscale; 4:00: rapport des services; 5:00: budget)
	9:00 p.m.	Soirée récréative
<b>Mercredi, 14</b>	9:00 a.m.	Réunion plénière (Orientation)
	11:30 a.m.	Allocution du camarade J. Kulakowski (CMT)
	2:00 p.m.	Réunion plénière (Orientation)
	5:00 p.m.	Québec-Presse
	8:00 p.m.	Réunion plénière (Orientation)
<b>Judi, 15</b>	9:00 a.m.	Réunion plénière (Affaire Lapalme) Réunion plénière (Administration)
	11:30 a.m.	Allocution du camarade Lucien Lucas (CFDT)
	2:00 p.m.	Réunion plénière (Administration)
	6:00 p.m.	Fin de la mise en candidature
	8:00 p.m.	Réunion plénière (Administration)
<b>Vendredi, 16</b>	9:00 a.m.	Réunion plénière (Budget)
	2:00 p.m.	Réunion plénière (Budget)
	7:30 p.m.	Réunion plénière (Budget)
<b>Samedi, 17</b>	9:00 a.m.	Réunion plénière (Statuts et règlements)
	2:00 p.m.	Elections Clôture du congrès.

### Les rapports

Les premiers instruments de travail des délégués sont les rapports qui ont été produits avant le congrès:

- le rapport du président général.
- le rapport du secrétaire général (No 3)
- le rapport du trésorier (No 4)
- le rapport des services et du directeur des services (No 6)
- le rapport du comité de l'assiette fiscale et ses annexes (No 7 et 7a)
- le rapport du comité des 12 (No 8)
- le rapport sur les territoires des conseils centraux (No 9)
- le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire Lapalme (No 10)
- le cahier des résolutions (No 11)
- le rapport du comité des lettres de créances (No 20)
- le rapport des comités du congrès (No 21)
- le budget (No 22)

### Les recommandations des comités du congrès.

Au cours des deux semaines qui ont précédé le congrès, 3 comités ont analysé un certain nombre des rapports énumérés ci-dessus et ont produit un rapport de leurs recommandations (No 21).

- le comité de l'orientation a fait des recommandations sur le rapport du président général et le rapport du comité des 12 (No 8), ainsi que sur les résolutions à caractère politique contenues dans le cahier des résolutions émises par les corps affiliés (No 11).

- le comité des services a fait des recommandations sur le rapport des services et du directeur des services (No 6).

- le comité des questions administratives a fait des recommandations sur le rapport du comité de l'assiette fiscale (No 7), le rapport du secrétaire général (No 3) et le rapport du trésorier (No 4).

### Les ateliers du congrès.

Pour permettre à tous les délégués de se familiariser avec les sujets à débattre et de s'exprimer plus aisément, de lundi midi à mardi soir, les délégués travailleront dans 9 ateliers (7 au Patro lui-même et 2 à l'édifice de la CSN). Il y aura donc environ 150 personnes par atelier.

Tous les ateliers discuteront de toute la matière en même temps, soit le lundi l'orientation et mardi l'administration. Le but des ateliers est plus de permet-

tre aux délégués de s'informer et de s'exprimer que de formuler des décisions. Pour s'assurer que chaque atelier voit toute la matière, l'horaire des ateliers sera strict et les délibérations se feront à partir des recommandations faites sur les principaux rapports par les comités du congrès (No 21).

Un rapport-synthèse des ateliers sera produit.

### Les plénières du congrès

Les plénières se feront à partir des recommandations des ateliers contenues dans le rapport-synthèse des ateliers.

Le code de procédure comporte de légers changements qui sont expliqués ci-contre.

### L'équipe responsable de la marche du congrès.

Coordination: Raymond Parent, Lucie Dagenais.  
Secrétariat: Suzanne Larose.  
Organisation matérielle: Jean-Paul Marcotte.  
Inscriptions et lettres de créances: Marcel Ethier.  
Ateliers: Jacques Desmarais et Pierre Vadeboncoeur.  
Imprimerie: René Naud.  
Téléphone: Laurette Drouin.  
Kiosque: Georgette Lalumière.  
Information: Guy Ferland.

### Les participants.

Il y a les délégués officiels (3 par fédération, 3 par conseil central, 1 par syndical plus un deuxième si le syndicat a 150 membres et un autre additionnel pour chaque 200 membres supplémentaires).

Il y a les délégués fraternels qui ont droit de parole (après les délégués officiels) mais pas droit de vote.

Il y a les invités, les visiteurs, les journalistes et les observateurs.

## ON VEUT ÉCRASER LA CLASSE OUVRIÈRE

C'est le devoir de l'Eglise  
d'intervenir, a-t-il dit hier

L'archevêque de Montréal lance un vibrant

Reclamations  
de grévistes  
de l'amiante

(Son Exc. Mgr  
Charbonneau)

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

**CHARBONNEAU ET LE CHEF**

AVEC Jean Duceppe dans le rôle de Duplessis

LUNDI, 9.30 PM

Billets réservés par la CSN : \$ 4.00  
S'adresser à Micheline Coreau ou à  
l'inscription

# R DANS LE CONGRÈS

## NOUVELLES PROCÉDURES

## PLAN DU PATRO

(Il ne s'agit pas là des textes officiels)

### Sur les questions de privilège:

Toute question de privilège sur un sujet qui n'est pas à l'ordre du jour doit être remise au président par écrit au plus tard à la fin de la séance de l'avant-midi. Au début de la séance de l'après-midi, le président annonce à quel moment cette question sera débattue.

### Sur la dissidence

Tout délégué officiel qui désire enregistrer sa dissidence sur une décision du congrès le fait à la fin de la séance.

### Pour demander le vote secret

Au congrès confédéral, un délégué peut demander le vote secret s'il obtient l'appui d'au moins 25 autres délégués officiels.

### Droit de parole

Un délégué peut parler 5 minutes sur le même sujet. Lors du deuxième tour, il peut parler 3 minutes. Le proposeur a droit de réplique pour clore le débat.

### La question préalable

La question préalable doit être décidée à la majorité des 2/3 des voix. Le vote se prend nécessairement à main levée. Cela signifie que le scrutin secret ou le vote par appel nominal sont interdits dans le cas de la question préalable.

Si la question préalable est rejetée, elle peut être reposée au cours du même débat si au moins 5 délégués ont pris la parole après le premier rejet. Si elle est de nouveau rejetée, elle peut être reposée une troisième fois, le même processus s'applique, et ainsi de suite jusqu'à la fin du débat.

Cependant, un même délégué ne peut proposer ou appuyer la question préalable qu'une seule fois au cours du même débat.

La question préalable s'applique à toute la question en débat, à savoir la proposition principale, l'amendement et le sous-amendement à moins que le proposeur indique spécifiquement qu'il en est autrement.

## LES LIEUX DU CONGRES

### Rez-de-chaussée:

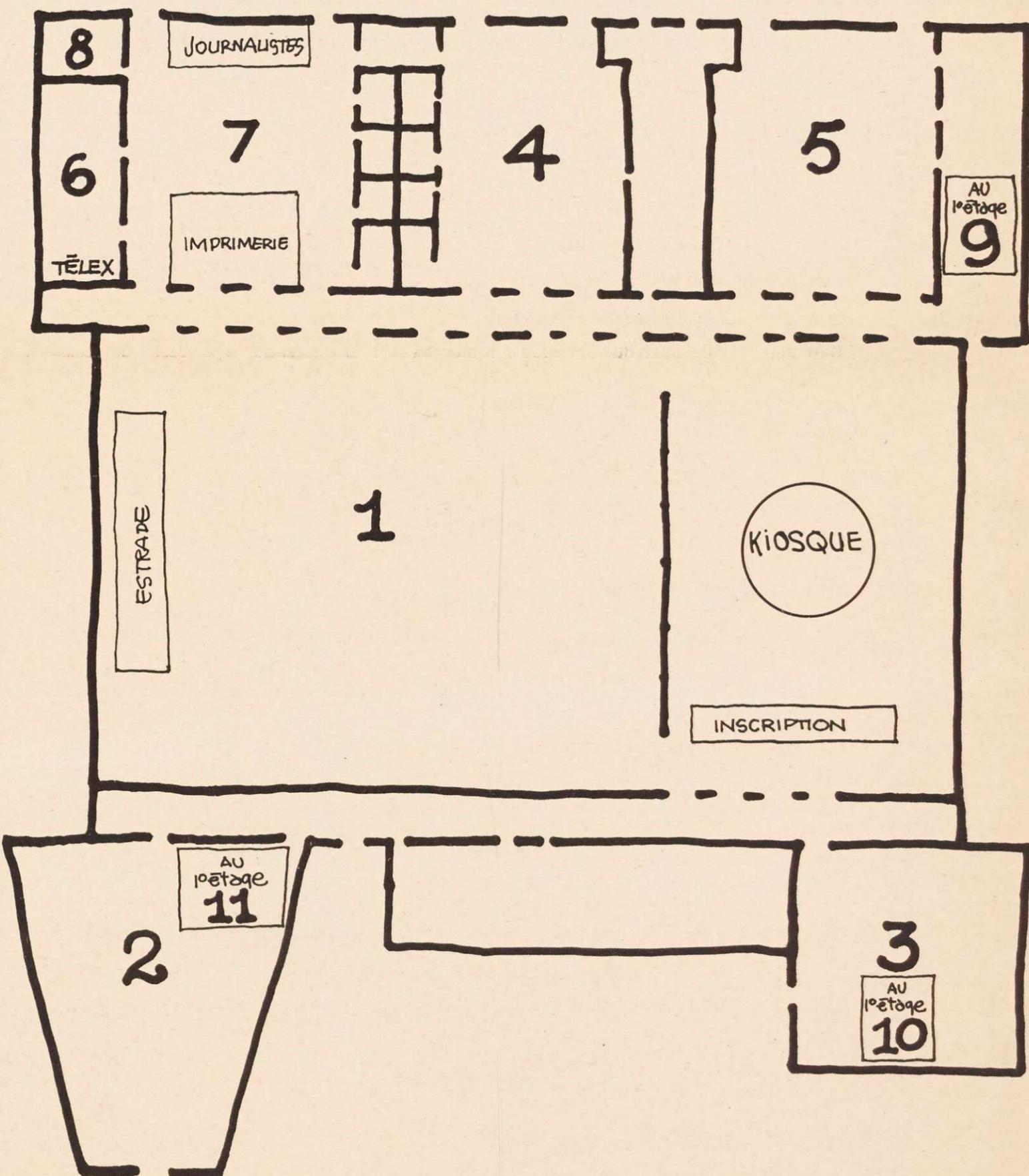
- 1- salle de plénière et de l'atelier 1
- 2- salle de l'atelier 2 (chapelle)
- 3- salle de l'atelier 3 (salle 110)
- 4- salle de l'atelier 4 (salle 160)
- 5- salle de l'atelier 5 (salle 170)
- 6- secrétariat (salle 162) - Le télex est à cet endroit.
- 7- journalistes et imprimerie du congrès (salle 150)
- 8- le frère Morin, responsable du patro (salle 163)

### A l'étage:

- 9- atelier 6 (salle 228)
- 10- atelier 7 (salle 214)
- 11- service d'ordre (salle 282)

Au 155 boul. Charest est (CSN):

C'est à cet endroit que siègeront les ateliers 8 et 9.



# Lucie Dagenais raconte la préparation du congrès



Mlle Lucie Dagenais est adjoint au secrétaire-général depuis septembre 1970. A ce titre, elle a joué un rôle majeur dans la préparation du congrès. Elle était auparavant conseiller syndical à la FNS, s'occupant plus particulièrement des infirmières.

Préparer l'organisation d'un congrès de la CSN, c'est tout un problème. Et en plus l'organiser dans un climat comme celui que nous connaissons depuis un certain temps à la CSN, c'est grossir le problème.

Car qu'on le veuille ou non, la CSN se reflète dans son congrès. Le congrès jouit des qualités du mouvement, mais aussi de ses défauts.

Ainsi il manque encore beaucoup de coordination entre les différents services de la centrale, ce qui n'a pas pour résultat de simplifier le travail dans la rédaction des documents et des rapports, par exemple. Et il ne faut pas oublier que la préparation de ces documents et de ces rapports, tant du point de vue technique que de rédaction, est la phase la plus importante de la préparation du congrès.

C'est à partir de ce matériel que les syndiqués délégués comprendront bien ou mal ce qu'est la CSN selon que les rapports seront bons ou mauvais. Et ce besoin légitime des syndiqués de connaître tout ce qui se passe à la CSN ne peut être ignoré dans la préparation des documents.

Alors vous comprendrez que la préparation de ce congrès-ci n'a pas été une sinécure. La trahison des 3-D et le conflit des secteurs public et parapublic n'ont pas aidé non plus.

Du simple point de vue de l'organisation, un événement comme celui de la fuite de trois

membres de l'exécutif a tout dérégulé la progression des préparatifs. Simplement qu'il y avait des décisions qui ne se prenaient pas.

Un exemple: les comités du congrès devaient siéger à compter du 21 mai. Le secrétaire-général avait alors présenté à l'exécutif une liste des membres qui avaient été nommés sur ces comités. L'exécutif devait donner son approbation. Il faut noter que c'est la première fois que les comités du congrès n'étaient pas nommés par l'exécutif, mais choisis par les fédérations et les conseils centraux.

Donc lorsque Raymond Parent présenta cette liste à l'exécutif, ce dernier ne s'en est pas occupé. Les 3-D avaient d'autres préoccupations, surtout qu'ils avaient la coudée franche puisque le président-général était alors en prison.

Un autre aspect de ces dissensions: l'absence de dialogue qui prévalait au sein de l'exécutif avant le départ des 3-D a eu comme conséquence que maintenant les délégués ont à arbitrer des problèmes qui auraient normalement dû être réglés entre l'exécutif et les directeurs de service.

Mais les ennemis de la CSN n'avaient pas compté sur la force de travail des employés du mouvement qui n'ont pas lâché le bateau. Leur travail a été fantastique. On a senti qu'il ne pouvait y avoir là de demi-succès. C'est comme l'intérêt suscité par les documents dans les syndicats.

Dans l'organisation du congrès proprement dite, il faut se rappeler le travail de Jean-Paul Marcotte, responsable de l'organisation matérielle, c'est-à-dire de la location et de l'installation de l'équipement auxiliaire. Il faut se rappeler également le travail des employées de bureau: Suzanne Larose, secrétaire du secrétaire-général, qui veillait à la convocation des comités et à l'acheminement des rapports et des documents. Un véritable service de distribution.

Mme Dubuc, secrétaire du président général, responsable des invitations ainsi que de la traduction de plusieurs documents. Pauline Topping et Louise Hénault, qui ont copié et mis en page tous les rapports, exception faite de celui du président général. C'est vite dit, mais courir après les rapports et assurer leur production, c'est un travail de géant.

Il ne faut pas oublier non plus la trésorerie: ces employés ont vu certains cadres de leur service fuir la CSN et ont dû se débrouiller pratiquement seuls.

C'est tout ce monde qui a organisé le congrès de la CSN.

## STATISTIQUES DU MOUVEMENT

La CSN comptait au 1er mai 1972 250,571 membres répartis dans 1,102 syndicats. Cela représente par rapport au dernier congrès une augmentation de 6,206 membres (81 syndicats) et une augmentation de 27,160 membres depuis le premier septembre 1968.

En 1960, la CSN ne comptait que 80,075 membres répartis en 413 syndicats.

### Evolution des fédérations

De 1966 à 1971, toutes les fédérations ont progressé exception faite du textile, du vêtement et de celle de l'imprimerie et information.

La plus forte progression, en pourcentage, est celle des ingénieurs et cadres (488%). Viennent ensuite les fédérations du commerce (71.8%), des services (59.2%), le syndicat des fonctionnaires (58.4%), les services publics (52.8%), les enseignants (40.6%), papier et forêts (37%), bâtiment et bois (6%) et enfin la métallurgie (1.4%).

La plus grosse fédération est celle des services qui regroupe le quart des effectifs de la CSN.

### Les conseils centraux

A la CSN, il y a 21 conseils centraux. Les plus gros sont ceux de Montréal et de Québec avec respectivement 65,000 et 45,000 membres. Le plus petit est celui de Beauharnois-Valleyfield qui ne compte que 2,500 membres.

### Les congédiements pour activité syndicale

Du 1er juin 1970 au 31 décembre 1971, 565 membres de la CSN furent congédiés pour activités syndicales. De ce nombre, cependant, il faut compter les 326 gars de Lapalme.

### Grèves ou menaces de grèves

Durant la période allant du 1er décembre 1970 au 13 avril 1972, plus de 50,000 travailleurs membres de la CSN (22.6%) ont fait grève ou menacé de faire grève. Ces chiffres n'incluent évidemment pas les 110,000 employés des secteurs public et parapublic qui ont fait une grève de 24 heures en mars 1972 et qui en ont fait une de dix jours en avril.

### Caractéristiques des employés des secteurs public et parapublic

Dans les secteurs public et parapublic, 60% des employés sont des femmes, 45% sont mariés, leur âge moyen est de 35 ans et le niveau moyen de scolarité de 11 ans.

### Le salaire annuel moyen par secteur

A la CSN, le salaire moyen des membres est de \$6,392. La moyenne de salaire la plus élevée se retrouve chez les ingénieurs et cadres (\$11,969). La plus basse chez les employés du vêtement (\$4,371). En commençant par le haut de l'échelle, viennent ensuite les enseignants (\$9,621), le bâtiment et bois (\$8,221), l'imprimerie et information (\$7,929), papier et forêt (\$7,763), les services publics (\$6,202), le textile (\$5,855), les fonctionnaires provinciaux (\$5,562), le commerce (\$5,552), les hôpitaux (\$5,389).

Dans la métallurgie, les mines et les produits chimiques, la moyenne pondérée n'a pas été faite, mais les salaires moyens varient de \$7,696 pour l'aluminium à \$6,073 pour le secteur général.

### Les revenus de la CSN

Les revenus totaux de la CSN ont été

estimés à \$15,859,076. Ces revenus se partagent de la manière suivante:

- o 32.2% aux syndicats locaux
- o 22.9% aux fédérations
- o 21% au fonds de défense professionnelle
- o 20.6% à la CSN
- o 3.3% aux conseils centraux

Au niveau des syndicats locaux, la plus grosse partie des dépenses va aux allocations des officiers (17%), suivie de près par les frais encourus par l'application de la convention collective (15%).

### La participation

En moyenne, 51.9% des syndicats participent aux instances de leur conseil central, 61.8% à celles de leur fédération et 53.7% au congrès de la CSN.

Sur les 271 syndicats qui ont répondu au questionnaire, la raison majeure pour la non-participation est le manque de moyens financiers:

dans 20% des cas pour les conseils centraux, dans 30% des cas pour les fédérations, dans 36% des cas pour le congrès de la CSN.

C'est donc un problème qui se résume en grande partie à la grosseur des syndicats.